



Autorisation d'absence et visite médicale du permis en préfecture

Par **Giulia**, le **26/02/2009** à **00:10**

Bonsoir

Voilà, je suis en train de rédiger un livret sur la visite médicale du permis de conduire.

A ce titre, je souhaiterais savoir si un employeur peut refuser à un salarié une autorisation d'absence pour se rendre à une visite médicale pour le permis de conduire à laquelle le salarié est convoqué.

Merci d'avance de votre réponse

Par **julius**, le **26/02/2009** à **10:18**

Bonjour,

Si ce permis est dans le cadre du travail(permis engin ou visite pour camion) , l'employeur ne peut s'opposer à cette visite.

Sinon , ce sont des visites privées (à convenance personnelle) et n'ont donc pas à être imposé à l'employeur.

Par **Giulia**, le **26/02/2009** à **10:41**

Merci de votre réponse.

Bien à vous